

Portrait

Entretien avec Élisabeth Campagne, Directrice générale du SIDIV

Mardi, 30 Janvier, 2018 - 12:30

Auto-surveillance glycémique : un premier baromètre du syndicat de l'industrie du diagnostic in vitro confirme son bon usage.

Avec aujourd'hui plus de 3,5 millions de patients atteints de diabète en France (répartis à 92% de type 2 et 5.6% de type 1), le développement de l'utilisation des tests d'auto-surveillance glycémique ces 10 dernières années n'est pas une surprise. En prenant l'initiative de lancer une étude mesurant les conditions d'utilisation en vie réelle de ces tests, le syndicat de l'industrie du diagnostic in vitro (SIDIV) confirme leur bon usage par tous les patients concernés. Élisabeth Campagne, Directrice générale du SIDIV décrypte les principaux enseignements de ce premier baromètre de l'auto-surveillance glycémique.

Que retenir d



Que retenir de ce 1^{er} baromètre national de l'auto-surveillance glycémique (ASG) publié par votre syndicat ?

- Élisabeth Campagne : « Cette étude a d'abord permis de confirmer que l'utilisation des tests d'auto-surveillance glycémique est parfaitement conforme aux recommandations de la HAS dans la prise en charge du diabète. En mesurant régulièrement sa glycémie, le patient devient progressivement acteur de sa santé et joue un rôle clé dans la gestion de sa maladie dans le cadre des objectifs fixés au préalable par son médecin. Notre baromètre révèle entre autres que l'utilisation de l'ASG par 95 % des patients atteints de diabète de type 1 et 47 % des patients de type 2 s'impose désormais comme une composante essentielle de la prise en charge thérapeutique des patients atteints de diabète. »

Par qui cette auto-surveillance est-elle initiée ?

— EC : « Cette étude révèle que 80 % des **initiations** sont réalisées par un médecin généraliste, confirmant son rôle primordial notamment chez les patients atteints de diabète de type 2. Le pharmacien d'officine prend également très rapidement le relais pour poursuivre l'éducation et les conseils de bon usage thérapeutique auprès du patient. Ses conseils sur la bonne utilisation du dispositif, la réalisation du test, s'accompagnent de recommandations très utiles sur la démarche de

soin et son suivi dans les conditions de vie quotidienne. »

De nouvelles informations ont-elles été apportées par votre baromètre ?

- EC : *« Cette étude en vie réelle, jamais réalisée auparavant, précise les différents modes d'utilisation des tests d'ASG en fonction à la fois du type de diabète et du type de traitement. Il est systématique chez les patients qui reçoivent un traitement à base d'insuline et chez 43,6 % de ceux sous insulinosécréteur. Seuls 8 % de ces derniers recourent régulièrement à l'ASG. Enfin, 3 % des patients qui ne reçoivent pas ces traitements y ont tout de même accès, dans une limite de 200 bandelettes prises en charge chaque année. Ces données confirment également la parfaite adéquation avec les recommandations de bon usage. »*

Qu'en est-il du coût relatif de l'ASG dans la prise en charge globale des soins ?

EC : *« Alors que le coût total des soins apportés aux patients atteints de diabète pratiquant l'ASG de façon régulière est de 11 200 € par an, la dépense liée à l'ASG en tant que telle n'est que de 529 € par an en moyenne, soit 5 % de la dépense totale des soins de ces patients (à mettre en rapport avec les coûts d'hospitalisation, de traitements et de soins infirmiers qui représentent respectivement 26%, 23% et 20% du montant global de prise en charge). Ces résultats prouvent le faible impact budgétaire de l'auto-surveillance sur le coût total des soins apportés aux patients atteints de diabète. Enfin, le baromètre confirme que conformément aux modalités de prise en charge, le délai moyen entre l'achat de 2 lecteurs est de 4,4 ans, l'assurance-maladie acceptant de rembourser un lecteur de glycémie tous les quatre ans pour les adultes et tous les deux ans pour les enfants et les adolescents de moins de 18 ans. »*

Propos recueillis par Laurence Mauduit

Pour découvrir l'ensemble des résultats de ce baromètre de l'Auto-Surveillance Glycémique - Edition septembre 2017. Rendez-vous sur : www.sidiv.fr [1]

Sources : Ce 1^{er} baromètre a été réalisé en septembre 2017 avec les membres de la commission d'auto-surveillance du diabète (ASD) du syndicat de l'industrie du diagnostic in vitro (SIDIV), sur la base de l'échantillon généraliste de bénéficiaires (EGB) qui recense l'ensemble de la consommation de soins ambulatoire et hospitalière de 1/97^e des assurés du régime général hors section locale mutualiste, et depuis 2011, du régime agricole MSA) et du régime des indépendants (RSI).

[Tous les portraits](#) [2]

URL source: <http://www.guidepharmasante.fr/actualites/entretien-avec-elisabeth-campagne-directrice-generale-du-sidiv>

Liens

[1] <http://www.sidiv.fr>

[2] <http://www.guidepharmasante.fr/actualites/portraits>